11/04/2024

Recueil de l'identité des personnes accédant aux locaux - 014-2024-M73

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Recueil de l'identité des personnes accédant aux locaux » dont la finalité est de recueillir l'identité des personnes qui cherchent à s'introduire dans les locaux sans avoir d'invitation ou sans être attendus afin de disposer des éléments nécessaires pour pouvoir déposer plainte auprès des forces de l'ordre.

Les informations traitées sont les suivantes :
Données d'identification : Nom, prénom - Adresse

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 6 mois dans le fichier - le temps d'instruction de la plainte.

L'accès aux données est réservé :
Responsable sécurité de la MSA Alpes du Nord
Membres du CODIR

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez
- Droit d'accès : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit de rectification : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit d'opposition : DPO de la MSA Alpes du Nord
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :
-Consentement

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Alpes du Nord ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**